



Association
Citoyens Responsables Jura

Bassecourt, le 28 septembre 2020

Géothermie profonde petrothermale et élections cantonales : communiqué de presse

Mesdames, Messieurs,

Dans quelques semaines, la population jurassienne sera amenée à élire son prochain Gouvernement et le nouveau Parlement.

Le thème de la géothermie profonde petrothermale est mis en avant pour ces prochaines élections, mais nous devons malheureusement constater une certaine langue de bois de la part de nos 5 ministres actuels et prétendants à la prochaine législature. Pourtant, en avril dernier, ces derniers ont décidé, judicieusement, de révoquer le permis de construire qui a été délivré aux promoteurs d'une manière discutable par les autorités de l'époque : 7 mois que la procédure est en cours... 6 ans que des preuves irréfutables sur la dangerosité de cette expérience sont données par les opposants... des années que la réalité du terrain est très différente des théories amenées par des promoteurs peu scrupuleux !

Cela ne fait que trop durer pour une décision dont seul notre Gouvernement est maître de la situation sur son territoire, comme l'indique clairement la Confédération dans sa réponse au parlementaire argovien et membre du comité directeur de Géothermie Suisse Matthias Jauslin. Combien de temps faut-il encore attendre pour que l'arrêt définitif et immédiat de ce projet soit effectué, comme le Parlement jurassien l'a voté en décembre 2018 et comme une grande partie des entreprises jurassiennes le demande, notamment via deux courriers envoyés à nos autorités ?

Faut-il également rappeler que la population, en 2016 (alors que la réouverture du forage de Bâle et les dégâts de Pohang n'étaient pas encore arrivés), s'est exprimée clairement contre ce projet par 4200 signatures récoltées en 7 mois seulement ?

Le canton du Jura est souverain sur cette décision et personne ne peut l'influencer, pas même des menaces inadmissibles de la part de promoteurs qui se moquent de l'avis de la population jurassienne et des forts risques qu'ils lui font encourir ! Depuis quand des entreprises privées et extérieures au Jura font-elles la loi dans notre canton, de manière aussi odieuse, alors que

tous les faits et éléments neutres démontrent que c'est une technologie qui n'est pas maîtrisée et bien trop dangereuse pour la faire subir à une population dont on a voulu la tenir à l'écart et l'empêcher de s'exprimer sur ce projet ?

Nous attendons une réponse claire avant les prochaines élections, ou tout du moins une garantie cantonale que ce projet expérimental ne se fera jamais dans le Jura et que ce ne soit pas une patate chaude pour le prochain Gouvernement. Pour diriger un état, on doit faire preuve de courage et être à l'écoute de sa population, de son environnement et de ses entreprises, poumons économiques du canton. Surtout ne pas être à la solde de lobbyistes avides d'énormes subventions étatiques. Si cette décision, ou tout du moins la garantie, ne peuvent pas être réalisées dans le délai accordé, nous considérerons alors que ce Gouvernement n'a pas sa place et joue la montre par manque de courage !

Nous profitons également de répondre via ce communiqué à certains discours naïfs entendus ici et là, cités notamment par certains politiciens en campagne:

1. «Pourquoi ne pas autoriser le forage ? Qu'ils fassent simplement le forage exploratoire, il n'y a aucun risque et tout peut être arrêté à n'importe quel moment»

Notre réponse:

L'expression « Le pied dans la porte » vous connaissez ? Une technique de manipulation ! Le permis de construire a été délivré pour autoriser une expérimentation de géothermie profonde, le promoteur ne s'arrêtera JAMAIS au forage exploratoire:

- trop d'enjeux

- trop d'argent serait dépensé pour si peu... et surtout, il n'y a pas d'autres endroits où expérimenter ce genre de projet ou... pour étudier le sous-sol en grande profondeur (qui pourrait, notamment, servir aux études d'enfouissement des déchets nucléaires ou de CO₂, nous y reviendrons, mais faites-vous une petite réflexion à ce sujet) !

Il faudra, comme partout ailleurs où a eu lieu ce genre d'expérimentation, attendre la catastrophe pour tout stopper. Ensuite, aux Jurassiens d'éponger les probables dégâts à court, moyen et long terme ainsi que les dettes... comme c'est toujours arrivé ailleurs, les faits sont là et parlent en notre faveur. D'autant plus qu'une bonne partie des promoteurs du projet jurassien étaient impliqués d'une manière ou d'une autre dans les projets catastrophiques GPP de ces dernières années !

2. «Le forage explorateur n'est pas dangereux, on peut le faire et on arrête s'il y a un problème»

Notre réponse:

Cette affirmation est totalement fautive :

- A Saint-Gall, à la fin du forage « explorateur », lors d'un test de perméabilité, une poche de gaz non décelée a été « percée » accidentellement et a provoqué une forte arrivée de gaz dans le forage. Pour empêcher une explosion en surface, de grandes quantités de boue de forage et d'eau (670 m³) ont été injectés en urgence. La pression a augmenté dans le forage et le système souterrain et a rejoint une faille qui a provoqué un tremblement de terre conséquent (3,6 sur l'échelle de Richter) et de nombreuses répliques, qui ont stoppé ce projet de géothermie profonde de type hydrothermale (sans fracking). Environ 60 millions de francs sont partis à la poubelle... et dans certaines « poches » !

- A Pohang, les 30 et 31 octobre 2015, lors du forage exploratoire PX-2, les foreurs ont rencontré, «sans le savoir », une faille à 3800 m de profondeur, et y ont perdu 160 m³ de boue de forage. Il y a eu de multiples petits tremblements de terre, le plus grand d'une magnitude de 0.9, le 30 novembre 2015. La faille était déjà proche de la rupture en 2015. Il y a eu d'autres pertes de boue de forage de 76 m³ et de 40 m³ dans le forage PX-1. Le 15 novembre 2017, soit 2 ans plus tard, le séisme dévastateur de 5.5 sur l'échelle de Richter (et ses nombreuses répliques) s'est produit en conséquence de la perte de boue de forage en 2015 et de la stimulation pratiquée par la suite, selon le rapport des experts.

3. *«Le Tribunal fédéral a validé le plan spécial, donc cela veut dire qu'il n'y a aucun risque, tout est sous contrôle»*

Notre réponse:

Faux !

Les tribunaux valident uniquement que les procédures de délivrance d'un permis aient été menées selon les lois en vigueur, mais ils ne se prononcent ni sur le contenu - soit sur la production imaginaire d'électricité de ce projet expérimental -, ni sur la sécurité des citoyens ou du patrimoine bâti, qui ne peuvent en aucun cas être garantis. C'est prouvé selon plusieurs rapports. La réalité a montré que jusqu'ici, ces expériences sont très dangereuses et absolument non maîtrisées, malgré toutes les pseudos précautions prises.

4. *«C'est très important de réaliser le projet de Haute Sorne, car c'est la dernière possibilité de géothermie petrothermale en Suisse»*

Notre réponse:

Étonnant que des solutions miracles et d'avenir rencontrent une dernière possibilité aussi facilement ! A notre connaissance, ce sont uniquement les projets voués à l'échec qui n'ont qu'une dernière chance de réalisation. Ceci démontre bien que ce projet expérimental ne fait que des promesses irréalistes, et qu'aucun autre canton ne le veut sur son territoire. Même la Confédération ne peut obliger le canton du Jura à le réaliser. Et rappelons une fois encore qu'en Suisse, le projet de Bâle en 2006 a été abandonné car les dégâts étaient trop importants, la même chose à Saint-Gall en 2013. Et finalement, à Pohang en 2017 un gros séisme d'une magnitude de 5.5 a soldé un projet phare de forte ressemblance à celui de Haute Sorne, alors que les technologies les plus pointues ont été utilisées et que toutes les garanties étaient données.

Tous ces projets sont bien entendu validés par les spécialistes intéressés. Mais tout n'est que théories et spéculations qui se sont à chaque fois révélées fausses, avec des conséquences désastreuses au détriment des populations locales. Rien d'autre !

Citoyens responsables Jura